

05.02.2020

## Les clubs fribourgeois pourront ouvrir jusqu'à 6h du matin

Les discothèques du canton de Fribourg pourront ouvrir jusqu'à 6h00 (archives). © KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT



ATS

Le canton de Fribourg peut étendre les heures d'ouverture des établissements publics pour mieux satisfaire la clientèle en soirée et la nuit. Le Grand Conseil a révisé la loi concernée, avec des réserves quant aux conditions de travail.

La révision de la loi sur les établissements publics a été acceptée mercredi par 90 voix contre 2 et 7 abstentions. "Il s'agit du quinzième changement pour s'adapter aux modes de vie, la dernière d'importance remontant en octobre 2012", a rappelé le député UDC Roland Mesot, rapporteur de la commission ad hoc.

"La révision fait suite à une analyse des besoins avec GastroFribourg", a dit le conseiller d'Etat Maurice Ropraz, en charge de la sécurité. "Les clients attendent des lieux pour poursuivre la soirée jusqu'à la reprise des transports publics, voire l'ouverture de commerce comme les boulangeries."

Jusqu'à 6 heures du matin

C'est pourquoi la patente F permettra d'avoir des restaurants permanents sans aucune restriction d'horaire, en remplacement des restaurants de nuit qui ne répondent plus aux besoins. Ces établissements comporteront une offre culinaire obligatoire et s'adresseront à ceux qui ne s'intéressent pas aux discothèques.

Ces dernières (patente D), lieux longtemps appelés dancings, ainsi que les cabarets (il en reste un dans le canton) pourront ouvrir jusqu'à 06h00, au lieu de 04h00 actuellement. La mesure assurera une démarcation avec les établissements du type bar au bénéfice d'une patente B+, qui ferment à 03h00 le vendredi et le samedi.

Autre nouveauté: la patente B+ offrira une ouverture jusqu'à 03h00 dès le jeudi. L'adaptation recouvre l'attrait grandissant du jeudi comme jour de sortie et la dimension estudiantine de la ville de Fribourg, avec ses 12'000 jeunes qui fréquentent l'université ou les hautes écoles, selon un constat porté par plusieurs députés.

«Un projet qui correspond à l'air du temps»

Tous les groupes sont entrés en matière. "L'adaptation servira le canton, avec un projet complet qui correspond à l'air du temps", a dit le député PLR Romain Collaud, qui avec sa collègue Johanna Gapany, aujourd'hui conseillère aux Etats, est l'auteur de la motion à l'origine de la révision, intitulée "Fribourg aussi by night".

L'UDC et le PDC ont aussi salué la modification. Les démocrates-chrétiens se sont demandés toutefois si ouvrir jusqu'à 6h00 n'était pas trop tard, a indiqué le député Bertrand Morel. Ce dernier a déploré encore l'absence d'extension pour la patente K, celle qui touche les fêtes de jeunesse dans les villages.

Néanmoins, via un amendement, Bertrand Morel a convaincu une majorité de ses collègues, par 63 voix contre 30 et 8 abstentions, pour autoriser la prolongation, d'une heure à 4h00, la fermeture de manifestations se déroulant dans les campagnes.

Inquiétude sur les conditions de travail

Le point a donné l'occasion au député PDC Christian Ducotterd de marquer sa différence en refusant une révision qui intègre insuffisamment la prévention de l'alcoolisme. Autre opposant, le PS Armand Jaquier, secrétaire régional du syndicat Unia, s'est inquiété des conditions de travail, notamment l'impact négatif de la nuit.

Au nom du groupe Vert Centre Gauche, le député La Broye c'est vous! Cédric Péclard a salué la prise en compte de la lutte contre le travail au noir et de la volonté de mieux canaliser le public noctambule dans les rues. Le PS, par la voix d'Elias Moussa, a soutenu la révision, notamment pour l'animation estudiantine.

Cependant, conformément aux craintes d'Armand Jaquier, le député Moussa a fait part de son souci de disposer d'un personnel bien rémunéré et bien reposé. Les socialistes attendent du coup que le Conseil d'Etat s'engage à faire respecter ces aspects.

Interpellé, Maurice Ropraz a assuré son concours, notamment via l'action du Service public de l'emploi et de la Police cantonale. Au-delà, aucune nouvelle norme pour protéger la jeunesse n'a été prise. "Le dispositif actuel est suffisant", a assuré le ministre libéral-radical.

Si une refonte complète de la loi n'a pas prévalu, c'est parce qu'il "vaut mieux adapter au coup par coup", a expliqué Maurice Ropraz. Avec la révision, Fribourg veut aussi rendre plus attractive sa vie nocturne par rapport aux cantons voisins de Vaud, Neuchâtel et Berne.

Bertrand Morel Broye Christian Ducotterd Concours Elias Moussa Ville de Fribourg Johanna Gapany Lutte Maurice Ropraz PDC PLR Police Prévention PS Roland Mesot Romain Collaud Transports publics UDC Vie nocturne Vaud